



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017



CHEVAL DE CHASSE

27 et 28 mai 2017 à Fontainebleau (77)

GENERALITES

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques du Cheval de Chasse, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

CONDITIONS GENERALES

Cavaliers

Chaque cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition Club minimum en cours de validité, et être à jour de sa cotisation à l'Association des Veneurs 2017. Un cavalier peut concourir tous les Championnats individuels, mais avec des montures différentes dans chaque Championnat. Un cavalier ne peut concourir que dans une seule équipe lors du Championnat. Une seule participation est autorisée par Championnat.

Tenue et équipements

Les cavaliers doivent être en tenue d'équipage ou en tenue d'invité. Le règlement sur la tenue s'applique aussi au paddock. Le Président du Jury est compétent pour sanctionner toute tenue négligée ou dangereuse.

Le port d'une protection céphalique aux normes en vigueur est obligatoire pour les cavaliers mineurs de 17 ans et moins. Pour le cross, le port d'une protection céphalique aux normes en vigueur est obligatoire pour tous les concurrents.

Chevaux

Un poney / cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'évènement.

Le logement des chevaux sur place est obligatoire. Le harnachement doit être le harnachement classique du Cheval de Chasse. Le règlement sur le harnachement s'applique également au paddock et dans l'enceinte du concours.

Dopage

Un contrôle anti-dopage conforme aux dispositions générales du règlement des compétitions FFE pourra être effectué.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Championnats	Cavaliers	LFC	Chevaux / Poneys
CLUB	Tous	CLUB ou Ama ou Pro	B/C/D/E 4 ans et plus
CLUB AMAZONE	Femme en selle d'Amazone		
CLUB EQUIPE	3 cavaliers d'un même équipage		
CLUB PONEY*	18 ans et moins		C/D 4 ans et plus
	14 ans et moins		B/C/D 4 ans et plus
	12 ans et moins		A/B/C/D 4 ans et plus

* Les poneys engagés en Club Poney seront susceptibles d'être toisés.

ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée au lundi 15 mai 2017 dans les conditions prescrites sur la DUC sur www.ffe.com onglet FFE Club SIF.

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Chaque Championnat de France du Cheval de Chasse est composé de trois épreuves dont l'ordre est laissé à l'appréciation de l'organisateur :

- Un parcours routier,
- Une épreuve d'obstacles (Maniabilité, Cross, Sagesse),
- Une épreuve de présentation.

EPREUVES	NORMES TECHNIQUES	POINTS ET PENALITES
PARCOURS ROUTIER <i>Coefficient 2</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuve de régularité de 8 à 10 km. - Vitesse moyenne : 240 m/min (14 km/h) - Cavalier autonome, aucune aide extérieure tolérée sauf pour les cavaliers de moins de 12 ans qui doivent être accompagnés par une personne majeure et à jour de sa licence FFE sur le routier. - Dans le cas où l'accompagnateur serait engagé sur le Championnat, le cavalier partira en dernier sur le routier. - Chaque kilomètre doit être balisé par un panneau 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Pénalité pour moyenne non respectée</u> : * 5 points par minute commencée (tolérance d'une minute avant et après le temps de base) * Il pourra y avoir un ou plusieurs pointages intermédiaires. La pénalité finale retenue sera la moyenne des pénalités relevées sur le parcours. Les concurrents ne pourront pas dans les 500 derniers mètres s'arrêter, faire demi-tour, faire des cercles ou des serpentines. - <u>Contrôle de l'arrivée</u> : Le jury se réserve la possibilité d'effectuer un contrôle vétérinaire pour la fréquence cardiaque et autre

		le cas échéant. Un cavalier ne sera pas pénalisé s'il porte assistance à un cavalier en difficulté (chute, bris de matériel...), il devra juste en informer le jury.
<p>EPREUVES d'OBSTACLES</p> <p>A - Maniabilité <i>Coefficient 0,5</i></p> <p>B - Cross <i>Coefficient 1</i></p> <p>C - Sagesse</p>	<p>Composée de 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maniabilité - Cross - Sagesse <p>Parcours matérialisé par des piquets de slalom, barres au sol ou autres éléments mobiles devant être franchis dans l'ordre du parcours.</p> <p>La vitesse de cette épreuve est de 240 m/min.</p> <p>Le cavalier le plus rapide, pénalités éventuelles comprises, remporte l'épreuve.</p> <p>Parcours composé de 10 obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hauteur d'environ 70 cm, - la partie fixe des haies doit-être d'environ 65 cm, - un parcours à option plus facile est mis en place (40 cm environ) pour les poneys A, B, C et D. <p>Les obstacles Fossés à bords franc (maximum 1 m de large) Contre-bas : maximum 1 m Contre-haut : maximum 80 cm Gué Butte Combinaison Distance : 1000 à 2500 m Vitesse : 350 m/min</p>	<p>Parcours jugé selon le barème C. La première chute n'est pas pénalisée autre que par le temps qu'elle fait perdre</p> <p>* <u>Elimination</u> : 2^{ème} chute. Dans le cas du dépassement du temps limite, le cavalier sera pénalisé de 50 secondes de plus que le mauvais score.</p> <p>* <u>30 secondes</u> : pour tout obstacle oublié ou volontairement contourné.</p> <p>* <u>10 secondes</u> : par faute (refus avec ou sans chute de barres ou plot déplacé...). Le cavalier doit impérativement tenter un deuxième passage sur lequel il ne sera pas sanctionné en cas de nouvelles fautes. S'il ne tente pas le deuxième essai, il est pénalisé de 30 secondes supplémentaires.</p> <p><u>Notation</u> :</p> <p>10 points : bien franchi la première fois 5 points : franchi avec difficulté (refus) 2 points : franchi par l'option 0 point : non franchi Elimination lorsque le cavalier n'a pas franchi la ligne d'arrivée dans un temps égal au double du temps accordé. Port d'une protection céphalique aux normes en vigueur obligatoire. 20 pts de pénalité par PO non franchi.</p>

<p>Coefficient 1</p>	<p>5 tests :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Fouet * Trompe avec une fanfare sonnée (listing des fanfares disponible auprès de l'organisateur) * Montoir * Embarquement dans un van ou un camion * Immobilité 10 secondes 	<p><u>Notation :</u></p> <p>20 points : réussi sans hésitation 10 points : une ou plusieurs hésitations ou défenses 5 points : défense caractérisée 0 point : contrat non réalisé</p> <p>Pour le test de la trompe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le cavalier reconnaît la fanfare sonnée : bonus + 2 points • Si le cavalier ne reconnaît pas la fanfare sonnée : malus - 2 points <p>Les points acquis dans cette épreuve s'ajoutent aux points des autres épreuves.</p>
<p>EPREUVE DE PRESENTATION</p> <p>Coefficient 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Aspect général, harmonie du couple * Harnachement * Modèle et état du cheval * Tenue, position et attitude du cavalier 	<p>Note sur 20 Note sur 10 Note sur 10 Note sur 10</p> <p>Les points acquis dans cette épreuve s'ajoutent aux points des autres épreuves.</p>

En cas de brutalité, les dispositions générales du règlement des compétitions de la Fédération Française d'Equitation seront appliquées.

BAREMES

La détermination des points se fait par :

- L'addition des points positifs de l'épreuve d'obstacles : Cross et Sagesse, et de l'épreuve de Présentation.
- La déduction des points de pénalité du Parcours Routier et de l'épreuve de Maniabilité

CLASSEMENT

En cas d'égalité de points, le classement de l'épreuve de Présentation départagera les concurrents. S'il y a une nouvelle égalité c'est l'épreuve d'obstacle qui départagera les concurrents. Pour l'épreuve CLUB EQUIPE, le classement des deux meilleurs cavaliers sera pris en compte.

PRIX

Des prix seront distribués aux 3 premiers de chaque Championnat.